

être réglée par des ouvertures, et qu'elle ne soit pas constamment modifiée par celle de l'air extérieure. Quand on les construit en lattes couvertes d'argile, il faut toujours que la partie inférieure soit en briques, les lattes n'étant pas assez résistantes.

Les murailles des écuries doivent toujours être bien entretenues ; on ne doit jamais y laisser ni crevasses, ni trous, qui servent souvent à loger les souris et les araignées, et toutes sortes de orasses pouvant receler des principes virulents ou contagieux.

Les écuries sont simples, c'est-à-dire à un rang de chevaux, ou doubles, à deux rangs de chevaux. Quand il n'existe qu'une rangée de chevaux, on a calculé que la largeur de l'écurie de la muraille du râtelier à l'autre devrait être de douze à quinze pieds, neuf pieds pour placer le cheval, de la muraille de face à la rigole d'écoulement trois à quatre pieds pour circuler. La largeur de la place que doit occuper le cheval devant la crèche sera d'un peu plus de trois pieds pour le cheval de grande taille. Quand cet espace est circonscrit par des cloisons en planches, on lui donnera une largeur d'au moins trois pieds pour les chevaux de taille moyenne et de plus pour ceux de grande taille.

Les écuries doubles devraient avoir au moins trente-six pieds de largeur. Il y a des écuries où les chevaux sont placés de manière que les têtes se regardent au lieu des croupes, il faut qu'il y ait un couloir entre les deux crèches et le râtelier par où l'on puisse circuler, et donner la nourriture. Ce système est peu adapté pour les écuries et exige une grande porte de terrain.

Le sol de l'écurie doit être autant que possible imperméable, afin qu'il ne puisse pas s'imbiber des urines et des matières excrémentielles de l'animal qui peuvent y fermenter et produire des dégagements de matières ammoniacales. Il doit en outre avoir une inclinaison convenable afin de permettre l'écoulement facile des urines.

La pente en longueur de la crèche à la rigole d'écoulement sera d'un pouce par trois pieds ; celle d'une extrémité de l'écurie à l'autre servant à faciliter l'écoulement des urines par la rigole au dehors, sera d'un demi pouce par trois pieds.

Une pente exagérée d'avant en arrière fausse les aplombs des chevaux ; la station y est pénible, et ils sont forcés de prendre des positions vicieuses.

Le pavé doit être dur, résistant et difficilement attaqué par les pieds des chevaux, sans cela il s'y formerait des trous qui permettraient le séjour des urines.

Le meilleur système de pavage est celui fait avec des briques dures placées de champ, puis vient celui avec des petits pavés à tête plate, mais qui a l'inconvénient d'être trop glissant. Ces pavés sont faciles à nettoyer.

Le plafond de l'écurie doit être bien joint, pour que la poussière ne passe pas à travers et ne vienne tomber sur les chevaux, et que l'air humide, chargé de dégagements de matières ammoniacales, ne puisse venir corrompre les fourrages que l'on conserve au-dessus du logement. Le meilleur plafond est celui qui est voûté à plat au moyen de briques soutenues par des gîtes en fer, ce système est aujourd'hui très-économique, durable, sûr contre l'incendi, et ne peut plus servir de refuge aux souris et aux rats.

À défaut de plafond voûté on fera un plafond plâtré ou un

plafond en planches qui a pourtant encore l'inconvénient de présenter des fentes par où passe la poussière.

On ne devrait jamais laisser une écurie sans plafond, comme on le fait encore dans beaucoup de fermes, où l'on place au-dessus de l'écurie les fourrages, soutenus par des gîtes ou de grosses branches en bois.

Un moyen économique de faire un plafond bon et assez durable, surtout dans les localités où l'on se trouve dans le voisinage des bois de sapins, est de fixer de bonnes gîtes au-dessus de l'écurie et de placer au-dessus de celles-ci les unes à côté des autres des perches en sapin de la grosseur de 1 à 2 pouces, auxquelles on aura soin de faire enlever l'écorce pour empêcher qu'elles ne soient trop tôt vermoulues. On recouvrira ces perches d'une bonne couche d'un mélange de paille hachée ou balles et d'argile, qu'on y fera bien pénétrer et étendre. Le dessus de ces perches peut également être recouvert d'une couche du même mélange, dans un but de propreté et de conservation.

Pour pouvoir livrer passage aux hommes et aux chevaux, pour permettre l'introduction de l'air et de la lumière dans l'écurie, il faut que les murailles soient percées d'un certain nombre d'ouvertures, telles que portes, fenêtres et ventilateurs.

Les portes doivent être larges au niveau du sol, les montants ne présentant pas des angles saillants.

Si l'écurie est à une rangée de chevaux, les fenêtres seront percées dans la muraille derrière les chevaux, à une hauteur au moins de six pieds et plus au-dessus du sol, pour que les chevaux ne puissent pas y passer la tête.

Si l'écurie est à deux rangées de chevaux, les fenêtres seront placées dans chaque muraille s'il y a lieu latéralement, ou au-dessus du râtelier, et seront pourvues d'avants assez grands et disposés de manière à empêcher la lumière directe d'arriver sur les yeux des animaux.

Les ventilateurs ou cheminées d'appel se placent au plafond ou dans la muraille de face à fleur du plafond, dans les écuries à une rangée de chevaux ; ce sont des ouvertures pratiquées dans le plafond surmontées d'une cheminée en planches qui sort par le toit, et qui servent à conduire au-dehors l'air altéré et échauffé par la respiration, les vapeurs qui s'échappent de la peau et les dégagements provenant de la décomposition du fumier. Lorsque l'écurie est spacieuse on pratique dans la muraille plusieurs de ces ouvertures, selon le nombre des chevaux qu'elle contient. Lorsque l'écurie est spacieuse et qu'elle est à deux rangs, on pratique ces ventilateurs dans les deux murailles, à fleur du plafond.

Lorsque le plafond est en voûte unic, une seule cheminée placée au point le plus élevé de la voûte suffit pour donner issue à tout l'air corrompu.

Lorsqu'une écurie a des fenêtres pratiquées dans les deux murailles au-dessus des râteliers, on aura toujours soin d'ouvrir celle du côté d'où ne vient pas le vent. Les crèches seront en bois, en briques, en pierre ou en fonte. Elles s'élèvent à des hauteurs plus ou moins considérables, selon la taille des chevaux que l'on a l'habitude de tenir.

On a quelquefois deux auges pour chaque cheval, une pour l'avoine, l'autre pour l'eau. On n'approuve généralement pas cette deuxième auge, dans laquelle reste souvent séjourner de l'eau, que le cheval peut s'empresser de boire quand il rentre du travail, couvert de transpiration, et qui peut ainsi causer des